



MISE A L'ENQUÊTE

Sont mis à l'enquête publique les plans et documents présentés par

**Commune de Belmont-Broye
Pré-de-la-Cour 4
Case postale 35
1564 Domdidier**

Objet : **Modification du plan d'aménagement local (PAL) de la commune de Belmont-Broye, secteur Léchelles :
Mise en "zone spéciale" (selon art. 18 LAT) du site "ex-Carbura" pour permettre la réalisation d'un projet de centre de traitement des déchets et de valorisation de matières secondaires.**

Le dossier de modification du PAL a déjà fait l'objet d'une mise à l'enquête publique par parution dans la Feuille officielle no. 46 du 15 novembre 2024.

Lors de la présente mise à l'enquête publique, le dossier de la modification du PAL est accompagné du Rapport d'impact sur l'environnement (RIE) pour le projet du centre de traitement des déchets et de valorisation de matières secondaires.

Il est important de préciser qu'aucune modification n'a été apportée au contenu du dossier de modification du PAL, à l'exception de l'ajout du rapport d'impact sur l'environnement (RIE) qui était intégré, lors de l'enquête publique du 15 novembre 2024, exclusivement dans le dossier de permis de construire pour le projet du centre de traitement des déchets et de valorisation de matières secondaires. Le même RIE figure désormais aussi dans le dossier de modification du PAL.

Particularités : **A. Procédure de modification du PAL de Léchelles (intégrant le Rapport d'impact sur l'environnement) :**

- **Mise à l'enquête publique des modifications du Plan d'affectation des zones (PAZ) et du Règlement communal d'urbanisme (RCU).**

Seules les modifications apportées aux PAZ et au RCU dans le cadre de cette enquête publique font parties de la présente procédure et peuvent faire l'objet d'oppositions.

- **Mise en consultation publique des modifications du plan directeur communal (PDCom).**

Seules les modifications apportées au PDCom dans le cadre de cette consultation publique font parties de la présente procédure et peuvent faire l'objet d'observations ou de remarques.



B. Autres procédures (FRIAC):

D'autres documents font l'objet d'une mise à l'enquête publique simultanée par rapport à la présente modification du PAL. Il s'agit notamment :

- de la demande de permis de construire pour le projet du centre de traitement des déchets et de valorisation de matières secondaires (avec les études annexes, y compris le rapport d'impact sur l'environnement),
- de la demande de permis de construire pour le projet d'assainissement et distribution d'eau potable : collecteur d'eaux usées, conduite d'eau potable et station de surpression.

Le dossier est consultable auprès de la Préfecture de la Broye à Estavayer-le-Lac et de l'administration communale de Belmont-Broye à Domdidier, pendant les heures d'ouverture des bureaux, ainsi que sur le site internet de la commune, durant le délai d'enquête de 30 jours, **soit du 7 mars 2025 au 7 avril 2025.**

Les éventuelles oppositions ou observations dûment motivées doivent être adressées par écrit au Conseil communal de Belmont-Broye ou à la Préfecture de la Broye durant le délai d'enquête de 30 jours, **soit jusqu'au 7 avril 2025.**

Le Conseil communal